

**Zeitschrift:** Vox Romanica  
**Herausgeber:** Collegium Romanicum Helvetiorum  
**Band:** 6 (1941-1942)

**Artikel:** Vieux français deluer, esluer, tresluer, alluer, français dialectal enluer  
**Autor:** Tilander, Gunnar  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-8417>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vieux français *deluer*, *esluer*, *tresluer*, *alluer*, français dialectal *enluer*

Il y a 17 ans, j'ai publié un article *Dérivés méconnus du latin lux, lucem en français et provençal*<sup>1</sup>, consacré principalement au verbe débattu *deluer*, que je dérive d'une forme \*DELUCARE, fait sur LUX, LUCEM au sens 'mettre hors de la lumière, mettre à l'ombre'. Le sens primitif du verbe s'étant perdu, *deluer*, à travers les étapes 'mettre en arrière, mettre de côté', en est venu à signifier 'retarder, mettre en retard', sens attribué le plus souvent à *deluer* par les éditeurs des textes où se rencontre le verbe, dont j'ai pu citer une vingtaine d'exemples. Le substantif *delu*, dont j'offre sept exemples dans mon article, est un substantif verbal de *deluer*.

Pour appuyer la forme \*DELUCARE 'mettre hors de la lumière' j'ai rappelé, à la page 160 de mon article, les verbes classiques analogues INTERLUCARE, CONLUCARE, SUBLUCARE 'émonder un arbre', faits également sur LUX, LUCEM<sup>2</sup>.

Cela établi, j'ai mis le verbe *tresluer* 'tromper' en rapport avec *deluer*, dérivant *tresluer* d'un type \*TRANSLUCARE 'mettre derrière la lumière', auquel j'ai comparé les expressions *einen hinters Licht führen* en allemand, *föra någon bakom ljuset* en suédois, qui, du sens primitif 'mettre quelqu'un derrière la lumière', ont pris le sens figuré secondaire 'tromper'. A côté de *tresluer*, on trouve plus fréquemment le substantif *treslue* 'tromperie'. J'ai encore rapproché de *deluer* le verbe *esluer*, qui me paraissait répondre parfaitement à \*EXLUCARE 'sortir de la lumière, s'assombrir', sens qui ressort clairement de l'exemple suivant de Gautier de

<sup>1</sup> *Minnesskrift utgiven av Filologiska samfundet i Göteborg*, Göteborg 1925, p. 153–164.

<sup>2</sup> Cf. l'expression analogue *einen Baum auslichten* en allemand.

Coinci<sup>1</sup>, traduit ‘s'échapper, s'écouler’ par Godefroy. Il s'agit d'une religieuse qui était si fervente dans sa foi et qui aimait tant la Vierge que

*Un seul jor ne li esluest  
Que s'yimage ne saluast  
Par cent et L foës,  
A jointes mains, jambes ploës.*

Le sens primitif de *esluer* transparaît aussi dans d'autres exemples cités à la page 163 de mon article.

Mon explication des verbes cités a été favorablement jugée par plusieurs savants<sup>2</sup>, mais M. Mario Roques<sup>3</sup> n'a pas fait bon accueil à mon article. Malgré les preuves que j'ai citées pour appuyer mon explication, M. Roques prétend que « cette ductilité sémantique est quelque peu inquiétante et qu'elle aurait besoin de quelque preuve; or il ne me paraît pas qu'un seul des exemples cités signifie autre chose que « retarder, retenir » ou « détourner »: l'idée de lumière ou d'ombre n'apparaît nulle part ».

Cette ductilité de sens, si ductilité il y a, se manifeste dans les expressions allemande et suédoise que je viens de citer, et elle a tout aussi bien pu se produire dans le verbe français *tresluer*. L'idée de lumière ou d'ombre n'apparaît-elle pas clairement dans l'exemple cité de Gautier de Coinci, où *esluer*, se rapportant au jour, signifie ‘sortir de la lumière, s'assombrir’? Mais M. Roques n'a pas vu de lumière dans mon article, et c'est évidemment sous l'influence de sa critique lumineuse que M. Lommatsch n'a pas osé tenir compte des résultats de mes recherches sur le verbe *deluer* pour la rédaction de l'article *deluer* du dictionnaire Tobler-Lommatsch, quoiqu'il cite mon étude en tête de l'article *deluer* du grand dictionnaire, et c'est vraisemblablement pour la méméraison que Meyer-Lübke a omis mon article dans la troisième édition de son *REW*.

<sup>1</sup> Je cite l'exemple d'après Arthur Långfors, *Miracles de Gautier de Coinci, Extraits du manuscrit de l'Ermitage*, Helsinki 1937, p. 34, vers 21.

<sup>2</sup> Voir *ZRPh.* 46, 510 (HILKA); *BSL* 28 (1928), 62 (MEILLET); *NM* 27, 238 (WALLENSKÖLD); *ASNS* 150, 307 (SCHULTZ-GORA); DOUGLAS LABAREE BUFFUM, *Le Roman de la Violette*, SATF, Paris 1928, p. 299, note du v. 6124, et glossaire, art. *delui*.

<sup>3</sup> R 53, 436-437.

Il peut donc paraître que le sort n'a pas souri à mon article. Mais nous allons voir que c'est en effet M. Roques qui n'a pas eu de chance, et M. Roques n'a pas fait preuve d'intuition bien pénétrante en jugeant à sa façon mon article.

Voilà cinq ans qu'un savant tchèque, M. J. Straka, m'a gracieusement fourni une preuve irréfutable à l'appui de mon explication du verbe *deluer*<sup>1</sup>. M. Straka, en préparant une nouvelle édition de *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*, y a remarqué un exemple de *deluer* où le sens primitif apparaît clairement et où l'idée de lumière saute aux yeux. Citons l'article de M. Straka: « Blancandin, ayant quitté la maison paternelle, pour aller en quête d'aventures et devenir chevalier, rencontre, le lendemain de son départ, un chevalier mourant, blessé par un autre chevalier qui lui a ravi son amie; « Damoisiaus sire, fius de roi », dit le chevalier « navré » à Blancandin,

« Por Diu, aiés merci de moi!  
Je sui navrés dusques au foie,  
Mais bien sai que jou viveroie  
239 *Desi au vespre au delüer,*  
Se jou pooie encor parler  
A m'amie qui tant est bele;  
Sous siel n'a si gentil pucele »  
(vv. 235-242). »

M. Straka explique ainsi le vers 239: « Au *delüer* se trouve immédiatement après *au vespre*, dans son voisinage direct, et ce fait nous paraît important; le poète a voulu préciser: « jusqu'au soir, au moment de \*DELUCARE, de la tombée de la nuit, du crépuscule ». A notre avis, il n'y a pas de doute, c'est ici qu'apparaît le sens primitif du verbe *deluer* < \*DELUCARE ('mettre' ou 'être mis hors de la lumière'). »

*Deluer* du vers *Desi au vespre au delüer* de Blancandin est, en effet, tout à fait synonyme de *esluer* du vers *Un seul jor ne li esluest* de Gautier de Coinci.

L'article si précieux de M. Straka a été signalé brièvement par M. Roques à la fin du fascicule 259 de la *R* 65, 432. Le lacunaïque compte rendu de M. Roques est ainsi conçu: « Soutient

<sup>1</sup> *CMFL* 23 (1937), 4, p. 1-3.

l'étyomon \*DELUCARE, cf. *R 53*, 436, en se fondant sur un exemple de *Blancandin* qui mérite, en effet, considération (*Desi au vespre au deluer*) encore que cette réunion de *vespre* et *deluer* puisse paraître pléonastique. »

Il est évident que les mots « qui mérite, en effet, considération » contiennent un aveu que la critique de l'illustre savant a porté à faux, mais la phrase « encore que cette réunion de *vespre* et *deluer* puisse paraître pléonastique » semble cacher une certaine réserve de la part de M. Roques.

Pour ma part, je ne puis y voir aucun pléonasme. Le mot *vespre* indique une portion de temps bien plus étendue que le seul moment du crépuscule, et le poète, comme le dit M. Straka, a voulu préciser: jusqu'au soir, au moment du crépuscule. Si M. Roques persiste à y voir un pléonasme, je peux lui citer plusieurs exemples de pléonasmes analogues.

Olivier exhorte Rolland à reprendre le combat qu'ils ont interrompu un bref moment:

« Or reposons l'estor recommencier. »  
 Et dit Rollant: « Je l'otroi volentiers  
*Jug'a demein a soir a l'anuitier* »,  
*Girar de Vienne*, éd. Fr. G. Yeandle,  
 New York, 1930, v. 5858.

Le temps est précisé ici de la même façon que dans le vers 239 de *Blancandin*: « Nous pourrons recommencer la lutte demain soir au moment du crépuscule. » Les vers suivants sont tout à fait analogues:

Vent orent buen a lor voleir  
 Trestot le jor descí qu'al seir.  
 Li venz baissa a l'avespree,  
*Roman de Troie*, éd. L. Constans,  
 v. 4590.

A Bordiaus vindrent un soir, un avespral,  
*Les Loh.*, ms. Montp., f° 239 a,  
 dans Godefroy, art. *avespral*.

Chevauchié ont jusqu'a la nuit,  
 Qu'a vile n'a recet ne vindrent.  
 A l'anuitier lor ostel prindrent,  
*Chrestien de Troyes, Erec*, v. 3087.

Au lieu d'une expression adverbiale il est naturel qu'on rencontre aussi parfois, près du substantif *soir*, une proposition temporelle pour indiquer le moment du crépuscule. Cette proposition équivaut à l'expression introduite par la préposition *à* des exemples précités:

*Le soir, quant vint a l'anuitant,  
Fu la nef bien apareilliee,*  
*Roman de Troie*, v. 3278.

*Le seir, quant vint a l'avespree,  
Vint a Troie, le rei trova,*  
*ib.*, v. 4626.

*Et quant ce vint le soir, qu'il estoit avespry,*  
*Doon de Maience*, 5579, A. P.,  
dans Godefroy, art. *avespir*.

L'exemple de Blancandin confirme assez, à lui seul, l'étymologie \*DELUCARE > *deluer*. Mais il y a plus. A côté de *esluer* et *tresluer*, d'autres composés attestent la vitalité du radical LUC en Gaule et mettent hors de doute le sens primitif 'lumière' de ce radical.

La carte B 1539 de l'*ALF* offre sur les points 784 (Aude), 699 (H.-Garonne), 658, 678 (Gers) la forme *ēlua* 'éblouir'. Le verbe est aussi enregistré par G. Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du Midi de la France*, Montpellier, 1877: « *enlua*, béarn., gasc., v. a. fasciner, éblouir, donner la berlue ». Dans les mêmes régions on rencontre sporadiquement *echua*, *joua*, *loua* (EXSUCARE, JOCARE, LOCARE, cartes 485, 725, 782). On ne contestera donc pas, je pense, le bien-fondé de l'étymologie \*INLUCARE pour ce verbe. La mouche qui s'approche irrésistiblement de la lumière en est éblouie, et la personne qui regarde trop fixément la lumière subit le même effet.

Parmi les *Mots obscurs et rares* publiés dans la *R*, A. Delboulle enregistre un participe *allué*:

Les yeux vers et *allués*, le nez enlevé, la bouche moyennement grande, Thevet, *Vies des hommes illustres*, 558<sup>vo</sup>, édit. 1584 (*R* 31, 352).

Gaston Paris, dans une note de la page, a rappelé prov. *alucat* 'allumé'. Pour la forme et pour le sens *alluer* correspond

parfaitement à un type \*ADLUCARE. Avec rapport aux yeux, *allué* indique des yeux pleins de lumière, c'est-à-dire des yeux vifs et pétillants<sup>1</sup>.

En face des preuves alléguées personne n'hésitera, je pense, à accepter l'étymologie \*TRANSLUCARE > *tresluer*, à laquelle M. Roques dans son compte-rendu n'a pas, cependant, fait meilleur accueil qu'à l'étymologie \*DELUCARE > *deluer*. Citons ses propres paroles:

« Il me paraît qu'on retrouve toujours ces sens de « retarder, retenir, détourner », ou, si l'on veut « amuser, perdre le temps », dans *tresluer*, *treslue* (qui, en tout cas, ne peut pas signifier « tromperie » dans *Renart*, XXIII, 955, comme le veut M. T., dans son *Lexique de Renart* s. v. *erlue*); cela ne nous rapproche pas beaucoup du \*TRANSLUCARE imaginé par M. T. *Erlue* (*Renart*, X, 1384 BCD) signifie « détour, échappatoire », comme *treslue*, dont il est ici une variante de texte, et non « tromperie », et dans *Guillaume le Maréchal*, 12924, P. Meyer a déjà traduit le mot par « perte de temps, délai », etc. Il est utile de rapprocher des formes et de rassembler des exemples, mais que vaut un exemple dont on ne précise pas le sens? »

Pour ce qui est de *erlues* dans *Guillaume le Maréchal*, qui, d'après Paul Meyer, « paraît signifier pertes de temps, délais », ce sens est évident. C'est un synonyme de *delu*:

Li reis se conseilla mol[t] tost:  
Maintenant fist semondre s'ost  
Por aler dreit a Portesmues,  
Mais trop i out longes *erlues*  
Quer trop longement demorérent  
Li plusor qui semons i érent,  
v. 12924.

Se cramponnant à cet exemple, M. Roques veut attribuer le sens 'détour, échappatoire' à *treslue*, fréquent dans le *Roman de Renart*, car il dit que *erlue* signifie 'détour, échappatoire', comme *treslue*, préconisant, quelques lignes plus haut, pour *tresluer*, *treslue* le sens 'retarder, retenir'. Pour nous assurer du vrai sens

<sup>1</sup> *Allué* 'habile, rusé, malin' donné par le *GPSR*, art. *aluè*, pourrait à la rigueur être le même mot au sens 'tête lucide', puis 'habile, rusé'.

de *treslue* dans *Renart*, nous allons examiner de près les exemples de *treslue* dans ce texte, que je croyais connaître quelque peu.

Il a été décidé que Renart sera pendu. Le condamné vient d'exprimer ses dernières volontés. Il demande au roi Noble de le gracier à la condition qu'il se fasse moine pour commencer une meilleure vie. Ysengrin lui répond en le bafouant:

Dist Ysengrin ‘cuiverz traïtres,  
Et que est or ce que vos dites?  
Tante guenche nos aves faite,  
Quel *treslue* nos avez traîte!’

I, 2018.

C'est la ruse et la tromperie qui caractérisent Renart, et Ysengrin lui dit: «Vous nous avez fait tant de mauvais jeux. Quel beau mensonge vous nous avez raconté!» Aussi Godéfroy traduit-il *treslue* à juste titre «tromperie, mensonge, fausseté».

C'est la fameuse scène du puits. Renart fait de son mieux pour persuader à Ysengrin de descendre dans le puits. Il prétend qu'il est au paradis, et Ysengrin brûle du désir de le rejoindre:

Renart qui (cui *H*) tart estoit l'issue  
Li avoit fet une *treslue*,

IV, 336 CHM.

‘Mensonge, tromperie’ est ici la traduction qui s'offre naturellement; ‘retard’ ou ‘échappatoire’ ne donne aucun sens.

Renart est accusé devant la cour du roi Noble. On demande sa mort, mais Renart se sauve par une ruse. Il promet au roi de lui procurer une épouse très riche et très puissante:

Or le sert bien de la *treslue*  
Renart qui tot le mont argue,

XXIII, 1421.

Il faut traduire ici ‘il trompe le roi, il lui dit un mensonge’.

Renart a été condamné à mort, et il voit que c'en est fait de lui:

Lors voit Renart, qu'il est jugiez,  
Ne puet mais estre ostagiez.  
De mort ne puet avoir *treslue*,  
Se son engin ne li aiue,

XXIII, 955.

Ce vers, « en tout cas, ne peut pas signifier ‘tromperie’, » dit catégoriquement M. Roques. Pourquoi pas? « Renart ne peut pas tromper la mort, à moins d’avoir recours à sa ruse », n’offre rien que de tout naturel, mais j’avoue que le sens ‘il ne peut retarder la mort’ convient aussi, quoique le sens ‘retarder’ soit impossible dans les vers cités précédemment.

Renart, appelé à la cour du roi Noble, se décide à s’y présenter après avoir appris que le roi est tombé malade. Il se procure grand nombre de simples pour guérir le roi, et, arrivé à la cour, il salue le roi de la façon la plus flatteuse. Mais le roi ne s’y laisse pas prendre et lui dit:

Renart, molt savez de *treslue*.  
Or ça que mal soiez venuz,  
Fil a putain, nain descreüz!

X, 1384.

Ici, les manuscrits *BCD* offrent *erlue*, forme à laquelle, comme à *treslue*, M. Roques veut attribuer le sens ‘détour, échappatoire’. C’est la tromperie qui caractérise Renart, qui trompe tout le monde, comme il est souvent dit dans le *Roman de Renart*, et c’est le sens ‘tromperie, mensonge, ruse’ qui convient ici le mieux. On constate le même sens dans le seul exemple de *treslue* que Godefroy offre du *Roman de Renart*. L’exemple est de la branche XV, qui commence ainsi:

Renars qui moult sot de *treslue*,  
XV, 1.

Godefroy donne encore trois exemples de *treslue*, deux du *Roman d’Alixandre* et un des *Chélijs*: Alexandre a envahi les terres de Darius, mettant tout à feu et à sang. Darius annonce par un messager à Alexandre qu’il lui livrera bataille aussitôt qu’il aura eu le temps de réunir ses gens:

Quar se tant les atent que sa gens soit venue,  
savoir puet à fiance, sans faille, sans *trelue*,  
que rois Daires li mande que de rien ne l’ salue;  
que ancois ne s’enfuit u il ne se remue,  
bataille puet avoir, ains teus ne fu veue,

*Li Romans d’Alixandre, Bibl. des  
literarischen Vereins in Stuttgart,  
13, fol. 41 a.*

Le sens est ici 'sans mensonge, sans tromperie'; 'sans retard' ne donnerait aucun sens. 'Mensonge, tromperie' est aussi le sens de *treslue* dans les deux autres exemples cités par Godefroy:

Çou nen est mie fable, mençonge ne *trelue*,  
*Les Chétifs.*

Tholomé dit à propos d'une dame qui est censée ne pas vouloir recevoir sa visite:

Por moi retraire arrière diroit une *treslue*,  
lors avaroie honte et me paine perdue,  
*Li Romans d'Alixandre*, fol. 59 c.

Mais la question de savoir si le sens de *treslue* est 'tromperie', 'retard' ou 'détour' est sans conséquence pour l'étymologie \*TRANSLUCARE. L'exemple de Blancandin rend évident que *deluer* dérive de \*DELUCARE. \*DELUCARE 'mettre hors de la lumière' est arrivé au sens 'retarder, retenir, détourner'; \*TRANSLUCARE 'mettre derrière la lumière' a pu tout aussi facilement prendre le même sens, mais il a pu aussi, comme les expressions allemande et suédoise citées ci-dessus, adopter en même temps le sens 'tromper'. *Treslue* et *erlue* peuvent donc aussi réunir les deux sens 'tromperie' et 'retard'.

Edsviken (Suède).

*Gunnar Tilander.*